

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

### DELIBERATION N°21

### PORTANT MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°15 DU 14 SEPTEMBRE 2022

-----

#### L'assemblée générale,

- Vu l'arrêté n° 337 du 30 juin 1880 établissant une Chambre de commerce à Papeete ;
- Vu l'arrêté n° 1257 CM du 4 septembre 2000 modifié portant organisation de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers ;
- Vu la décision du Bureau des Elus du 14 novembre 2022.

#### ADOpte :

ARTICLE 1 : L'annexe de la délibération de l'assemblée générale n° 15 en date du 14 septembre 2022 est amendée comme suit :

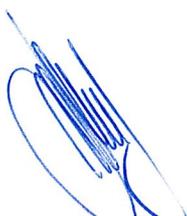
à la place de :

« *commission animation commerciale* »

Lire :

« *commission pour la promotion du commerce au Fenua* »

ARTICLE 2 : Le Président et le Directeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



**Le Secrétaire**



**Le Président**